

## **L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 19h47**

1 scrutateur est désigné :

- Arya RANUCCI TSUCHIDA

Il a pour mission d'examiner attentivement l'exactitude des informations verbalisées, ainsi que du nombre de votes exprimés, lors de l'Assemblée Générale de l'Association, en parafant en fin de séance, tous les documents présentés ce jour aux adhérents.

La liste des documents mis à la disposition est présentée :

- Rapport Moral 2024
- Rapport Financier 2024
- Rapport du Commissaire aux comptes, bilan et annexes 2024
- Prévisionnel 2025 et 2026
- Rapport d'Activités 2024

Tous les documents sont mis à disposition et peuvent être sollicités pour une réception numérique.

Il est passé à l'examen de l'ordre du jour.

### **1 – Examen et vote du rapport financier 2024**

Le Trésorier, M. Adrien PIETREMENT, lit le Rapport Financier aux adhérents présents.

L'exercice 2024 se clôture avec un résultat bénéficiaire de 33 970 € contre un résultat déficitaire de 2 195€ l'an passé.

Cet exercice est marqué par le départ de la directrice Nathalie BRUNETEAU, ainsi que du coordinateur Vincent CORNETTE.

Les produits d'exploitation ressortent à 530 k€.

Les subventions représentent 71,5% du budget de l'Association à la fin 2024, contre 74% en 2023. Les cotisations (-3,29%) et les prestations (+0,53%) restent stables, bien que l'augmentation des tarifs cache une baisse significative des adhérents (-11,3% à la fin décembre).

L'Association a vu une baisse de ses charges de fonctionnement de -8,12% (503 k€ en 2024 contre 547 k€ en 2023).

Ceci résulte de :

- La baisse des charges courantes de fonctionnement (-53,37%), principalement liée à l'arrêt de la mise à disposition de Christophe Paris (-52k€), qui représente 86% de cette baisse.
- Une masse salariale qui n'a pas été immédiatement compensé après le départ de la directrice et du coordinateur. Seulement une croissance de +3,12% là où on attendait une augmentation de +13%.

Le résultat ressort bénéficiaire d'environ 34 k€, ce qui s'explique essentiellement par l'ajustement de la provision retraite suite au départ de la directrice et par la diminution de la masse salariale globale liée à plusieurs départ, suivi de la difficulté de recrutement en cours d'année, avec un retour à nos effectifs normaux en septembre 2024.

Le bureau en accord avec la direction et après validation par le Conseil d'Administration a décidé de dédier cet excédent au financement de plusieurs investissements en 2025.

L'excédent porte les fonds propres à 122 k€ (+38%), qui se retrouve dans notre trésorerie disponible (+17%) et la baisse des dettes (-14%).

Aucun endettement ni à moyen ni à long terme, et une dette à court terme de 117 k€.

Il est ensuite passé à la validation du rapport financier 2024 par vote.

Résultats du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 21

**Le bilan financier 2024 est validé à l'unanimité.**

## **2 – Examen et vote des budgets prévisionnels 2025/2026**

Les budgets prévisionnels pour l'année 2025 et l'année 2026 sont présentés aux adhérents présents.

Le budget prévisionnel 2025 prévoit un exercice stable avec un budget à l'équilibre. Les éléments déterminants resteront la masse salariale et la contribution de la mairie.

Le budget prévisionnel 2026 se base sur une faible progression de l'activité, avec un budget sensiblement identique à 2025. Les éléments déterminants resteront toujours la masse salariale et la subvention de la municipale en progression de moins de 1% à 386 k€.

Il est ensuite procédé au vote du budget prévisionnel 2025.

Résultats du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 21

**Le budget prévisionnel 2025 est validé à l'unanimité.**

Il est ensuite procédé au vote du budget prévisionnel 2026.

Résultats du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 21

**Le budget prévisionnel 2026 est validé à l'unanimité.**

### **3 – Nouveau commissaire aux comptes**

Suite à plusieurs augmentations de tarifs du commissaire aux comptes, il a été décidé de faire appel à un autre commissaire aux comptes ayant des tarifs moins élevés.  
Le nouveau commissaire au compte est présenté à l'Assemblée Générale.

La nomination du nouveau commissaire au compte est portée au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire.

#### Résultats du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 6
- Pour : 15

**La nomination du nouveau commissaire au compte est validée à la majorité.**

### **4 – Examen et vote du rapport moral 2024**

Le Vice-Président, M. Thomas LAJEUNESSE, lit le Rapport Moral aux adhérents présents.

L'année 2024 est caractérisée comme une année de consolidation, qui s'illustre à travers une vitalité de toutes les activités de l'Association :

- Une fréquentation toujours soutenue de la Petite Enfance, avec de nombreux temps forts : « Jouer au parc », « Les Petits Bâtitseurs », « Voyage dans le temps », le « Tour du monde des animaux », le « Mois de la motricité ».
- Un espace symbolique pour l'accueil des plus jeunes en Grande Salle permettant ainsi une meilleure transition entre la Petite Enfance et la Grande Salle.
- De nombreuses animations tout au long de l'année : Découvertes du jeu de figurines, « Soirs de Protos », Initiations au jeu de rôle, ateliers Rubik's Cube, et les « Vendredis avec... » accueillant éditeurs et auteurs.
- Un accueil de groupes toujours conséquent (accueil des structures de la ville, prestations anniversaires), ainsi que la participation du CLuBB a de nombreux événements ayant eu lieu dans la ville (Salon du Livre, Journée de la Mobilité, Forum des activités, Fête du Point du Jour).
- Des événements majeurs organisés qui marquent de véritables temps forts pour l'Association : Loto du CLuBB, week-end Scrabble avec le Championnat d'Île-de-France en paires et le tournoi en duplex, la Brocante, la soirée Casino, le week-end « Jeux en Construction », ainsi que la « Soirée Pyjama ».
- Le succès du 43<sup>e</sup> Concours de Créateurs de Jeux de Société de Boulogne-Billancourt et de l'événement Créagames organisé pour la présentation des finalistes et la remise des prix

Le Rapport Moral se découpe ensuite en deux parties : deuxième partie de la saison 2023/2024 et première partie de la saison 2024/2025, pour ensuite se conclure sur la vision de l'avenir de l'Association.

Celle-ci repose sur 3 points :



## Centre Ludique de Boulogne-Billancourt

Le Trapèze  
17, allée Robert Doisneau  
92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : +33 (0)1 84 19 40 42  
Courriel : [contact@centreludique-bb.fr](mailto:contact@centreludique-bb.fr)  
[www.centreludique-bb.fr](http://www.centreludique-bb.fr)

- Prendre soin de notre équipe salariée
- Valoriser pleinement les bénévoles
- Faire rayonner le CLuBB au-delà du quartier du Trapèze

Il est ensuite passé à la validation du Rapport Moral 2024 par vote.

### Résultats du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 21

**Le Rapport Moral 2024 est validé à l'unanimité.**

## 5 – Questions diverses

### **Pas de questions**

M. André DE BUSSY souhaite faire une intervention rapide au nom de la mairie avant la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Il rappelle que l'Association est une des associations les plus importantes de Boulogne-Billancourt, que la mairie soutient grandement l'Association via les locaux et la subvention annuelle, même s'il rappelle aussi que les temps sont « durs » pour tout le monde, la municipalité devant faire des efforts budgétaires.

Il retient le 3<sup>e</sup> axe dans les perspectives du Rapport Moral 2024 concernant l'extension des activités du CLuBB dans tous les quartiers de Boulogne-Billancourt. Il souhaite que l'ensemble de la population de Boulogne-Billancourt puisse savoir que l'Association existe et puisse profiter des différentes activités qu'elle propose.

**L'Assemblée Générale Ordinaire se termine à 20h25**